

Des études lancées pour restaurer la Tour du Bourg

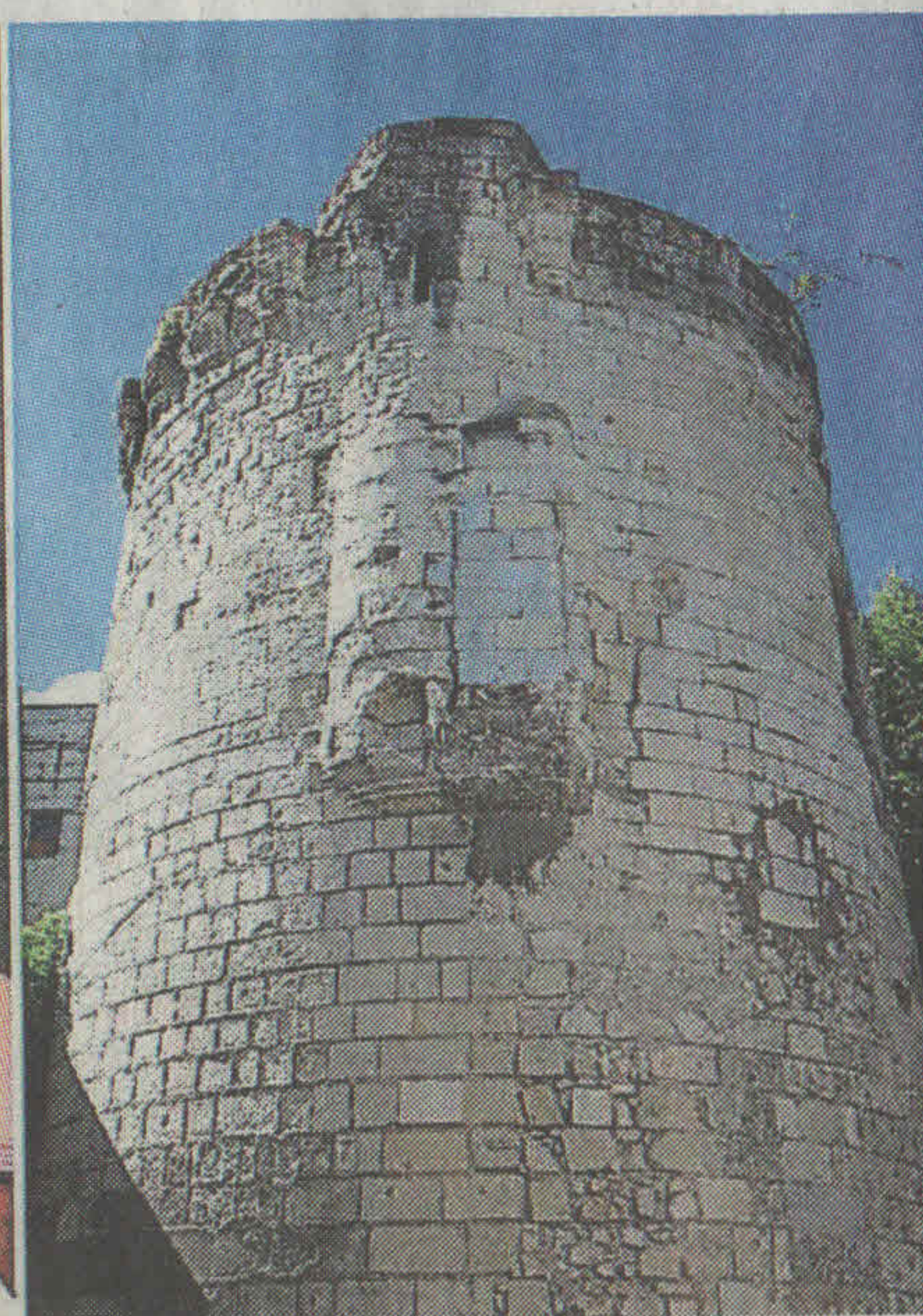
C'est un partenariat inédit qui lie désormais la Ville au Fonds de la Tour du Bourg qui souhaite restaurer ce vestige de l'enceinte médiévale de Saumur.

Une nouvelle étape a été franchie lundi dans le bureau du maire de Saumur, Jean-Michel Marchand, pour le projet de restauration de la Tour du Bourg, cet élément architectural de l'enceinte médiévale de Saumur qui remonte au XV^e siècle.

Riverain de cette tour, et « amoureux » déclaré de Saumur où il s'est installé en 2006, l'ancien avocat Gildard Guillaume a créé le Fonds de la Tour du Bourg en 2012, épaulé notamment par l'architecte saumurois Patrick Brunel. Une entité juridique qui permet de recevoir des dons (défiscalisés) d'entreprises et de particuliers pour conduire son projet. Or, cette fameuse tour, objet de toutes les attentions de Gildard Guillaume, est une propriété de la Ville de Saumur. Mais elle ne figure pas au rang des priorités de la collectivité, déjà surchargée par la gestion d'un immense patrimoine, comme l'a rappelé, lundi, l'adjointe en charge du patrimoine Sophie Anguenot.

Des études pour commencer

La Ville a donc vu d'un très bon œil l'émergence de cette initiative privée.



Mairie de Saumur, lundi midi. Gildard Guillaume et Jean-Michel Marchand ont signé la convention qui lie désormais le Fonds de la Tour du Bourg et la Ville pour la restauration de ce monument historique méconnu.

Elle vient de passer une convention avec le Fonds qui financera la réalisation des études d'avant-projet. Celles-ci concernent à la fois la mise en sécurité de l'édifice et sa restauration. La Ville restera maître d'ouvrage et lancera l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre auprès d'architectes habilités par les Monuments historiques. Le Fonds, de son côté,

outre le financement de cette phase d'études, mettra à disposition l'ensemble des documents et études architecturales dont il dispose. Ceux-ci sont d'ailleurs accessibles en ligne sur le site www.saugur-tourdu-bourg.fr

Pour le président du Fonds de la Tour du Bourg, « une nouvelle étape est franchie et elle crédibilise notre projet ».

Pour poursuivre la quête de financement. La première évaluation, réalisée il y a deux ans par l'architecte Patrick Brunel, envisageait une enveloppe nécessaire pour la restauration de 465 000 € hors taxes. Ce qui donne l'ampleur du chemin qui reste à faire.

MERCREDI 30 DÉCEMBRE 2015

JSRLO4